

Séance du 30 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trente décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERTRAND Dominique, Maire

Présents: O. Artur, J-C Baixas, D. Bertrand, G. Bettinger, P. Bettinger, J. Lambert, P. Schwartz, J-C Werth

Absent-excuse : F.Louyot, S. Neis , J. Pereira a donné pouvoir à D. Bertrand

Absents : V. Crone, E Driant,

Aurélia CHALONS a été désignée secrétaire de séance

Devis pour le remplacement des anciens luminaires par des platines LED

Le maire présente un nouveau devis pour le remplacement des anciens luminaires par des platines LED proposé par l'entreprise SPIE pour un montant de 42 919.50€ HT soit 51 503.40€ TTC.

Cette nouvelle proposition d'un montant inférieur à la précédente prévoit en plus des platines étanches et une réduction de puissance de 70% de 23h à 5h.

Cette modification des installations génèrerait une économie annuelle de 27 681 KW soit 62.39% de notre consommation actuelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis et charge le maire de signer tous documents relatifs à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

Décision modificative

Afin de faire face aux dépenses engendrées par le devis du matériel de l'école, le Maire propose le transfert de crédits du compte 212 opération 258 (liaisons douces) au compte 2183 (matériel informatique) pour un montant de 500.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette décision modificative.

Adopté à l'unanimité

Nb de conseillers en exercice 13

Nb de conseillers ayant pris part au vote 09

Date affichage le 30.12.2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en S/Préfecture le 30.12.2024

Publication et notification le 30.12.2024

Certifié conforme à l'original

Bazoncourt, le 30 décembre 2024

Le Maire

